



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 AVRIL 2008

À une séance régulière tenue le 7 avril 2008, au lieu et à l'heure ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

- Mme Ginette Moreau, mairesse**
M. Léopold Rousseau, conseiller no 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
M. Jacques Fortier, conseiller no 3
M. André Lacasse, conseiller no 4
M. Mario Côté, conseiller no 5
M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

La directrice générale atteste que plus de 16 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
 - a. Enregistrement des droits de parole du public
 - b. Exercice des droits de parole du public
2. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. **DOSSIERS D'URBANISME**
 - a. PIIA villégiature - acceptation de 7 permis
 - b. PIIA patrimoine - acceptation du permis pour le 11, rue de l'Église
 - c. Adoption du règlement ayant pour effet d'établir les heures d'ouverture de la piste de motocross Terre-Rouge pour la saison 2008
8. **LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - a. Autorisation au comité « Fête au village »
9. **LE SERVICE DES INCENDIES**
 - a. Rapport sur la situation des activités du service des incendies pour le mois de mars
 - b. Inscription au congrès de l'Association des chefs de services d'incendies du Québec
 - c. Vente du camion incendie Dodge 1959
10. **LA VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU**
 - a. Achat d'abat-poussière lignosulfonate d'ammonium 35 %
 - b. Achat de dispositifs d'arrêt de chute
 - c. Avis de motion - règlement d'emprunt pour la mise aux normes des puits et l'aménagement du puits Bois-Joly
 - d. Contrat à SNC-Lavalin pour la préparation des plans et devis - rues Côté et Gingras
 - e. Avis de motion - règlement modifiant le règlement no 54-1985 sur les branchements d'égouts



11. LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Cotisation annuelle à la Corporation des Services universitaires en Chaudière-Appalaches
- b. Réquisition de la subvention de 40 000 \$ du MTQ
- c. Dépôt des états financiers et vérification comptable

12. ADMINISTRATION

- a. Assurances collectives - renouvellement 2008 - 2009
- b. Autorisation à l'association Vélotour
- c. Avis de motion - règlement sur les fausses alarmes
- d. Entente avec le MTQ - fermeture de routes

13. AGENDA POLITIQUE

- a. Appui au maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles
- b. Inscription au congrès de l'ADMQ

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

13915-04-2008
point no 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance régulière du 7 avril 2008 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

13916-04-2008
point no 4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 3 mars dernier soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

13917-04-2008
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Mars

Ginette Moreau Daigle	1 732.40 \$
Léopold Rousseau	811.94 \$
Jean-Pierre Lamontagne	811.94 \$
Jacques Fortier	811.94 \$
André Lacasse	811.94 \$
Mario Côté	811.94 \$
Bernard Ouellet	811.94 \$
Martine Couture	5 077.66 \$
Cathy Bergeron	4 352.18 \$



Côme Côté	427.33 \$
Jacques Côté	377.06 \$
Mario Deblois	838.25 \$
Claude Demers	191.04 \$
Jean-Marie Hébert	100.55 \$
Julie Pelland	432.36 \$
Frédéric Gauvin	133.23 \$
Martin Miller	1 901.76 \$
Michel Leboeuf	213.01 \$
Danny Bouchard	280.79 \$
Adrien Peterson	294.96 \$
Dominique Dubé	164.60 \$
Frédéric Côté	96.82 \$
Yan Fréchette	183.97 \$
André Bilodeau	96.82 \$
Mario Lemieux	227.54 \$
Sandra Vallée	58.09 \$
Guylain Lambert	254.96 \$
Maxime Santerre	95.07 \$
Julie Rousseau	419.16 \$
Lina Moreau	634.80 \$
Thérèse Sévigny	476.10 \$
Renault Lepage	4 330.02 \$
Linda Fortin	1 847.81 \$
Total des salaires payés - employés non syndiqués :	30 109.98 \$
Total des salaires payés - employés syndiqués :	41 903.62 \$
Total des salaires bruts payés pour mars 2008 :	72 013.60 \$

Comptes payés - Mars

CARRA	Cotisation	1 067.77 \$
Trésorier international Unis d'Amérique	Cotisation	524.79 \$
S.S.Q., Groupe financier	Cotisation - assurances	4 748.19 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	331.50 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'Hôtel de Ville	1 067.00 \$
Laurent Cayer	Garde - travaux publics	65.00 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Comité du bassin versant Rivière du Chêne	Contribution financière	100.00 \$
Soirée-bénéfice Karine Desruisseaux	Subvention	200.00 \$
SEVEC	Aide financière pour 11 élèves (voyage-échange)	550.00 \$
Pagenet	Téléavertisseurs - pompiers	375.10 \$
Bell Mobilité	Téléavertisseur	14.39 \$
Maison des Jeunes	Subvention	1 940.34 \$
Ministre des Finances	Permis de boisson - soirée des bénévoles	75.00 \$
Isidore Martineau	Remboursement de taxes payées en trop	117.28 \$
Petite caisse	Achats divers	199.26 \$
Michel Dubois	Garde - travaux publics	65.00 \$
Renault Lepage	Garde - travaux publics	65.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	6 432.26 \$
Postes Canada	Frais de poste - Apollinairois	338.02 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - Avis public	277.62 \$
GazMétro	Gaz - caserne	338.11 \$
Benoît Côté	Ménage du chalet des loisirs	240.00 \$
Stéphane Laroche	Garde - travaux publics	65.00 \$
L'Impériale	Diesel - camion ordures	2 398.76 \$
Ultramar	Essence et diesel	1 991.53 \$
Christine Bergeron en fiducie	Achat - puits Bois-Joly	23 404.07 \$
Lyne Dumont	Remboursement dépôt Petit Collège	50.00 \$
Trésorier international Unis d'Amérique	Cotisation	530.47 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Christian Côté	Garde - travaux publics	65.00 \$
Total des comptes payés pour le mois de mars 2008 :		48 536.46 \$



Comptes payés Loisirs - Mars

Nathalie Lemay	Professeur cours de danse	2 118.20 \$
Réjean Grenier	Professeur de karaté	2 113.75 \$
Réjean Demers	Professeur de guitare	489.50 \$
Ligue de soccer Lotbinière	Avance pour l'inscription saison 2008	6 308.00 \$
Total des comptes payés des loisirs pour le mois de mars 2008:		11 029.45 \$

Comptes à Payer - Mars

Accessoires à incendies de Québec	Air pack	45.72 \$
L'Actualité	Abonnement	38.32 \$
APOM	Inscription - rencontre annuelle 2008	150.00 \$
Autobus Auger	Transport - activités loisirs	531.64 \$
Batteries Expert	Batteries	180.49 \$
Bodycote	Analyses d'eau	361.21 \$
Boivin & Gauvin inc.	Réparation masque	182.01 \$
Brassard	Cartouches d'encre	276.29 \$
Carquest	Entretien de véhicules	35.47 \$
Cégep Beauce-Appalache	Formation pour le chef pompier	355.00 \$
CGER	Location et réparation du camion ordures	8 053.39 \$
CER Turmel enr.	Angles d'aluminium	92.92 \$
Certified Laboratoire	Nettoyeur de pièce	1 245.06 \$
Clin d'œil	Renouvellement revue pour biblio.	21.50 \$
Clinique vétérinaire	Euthanasie et incinération de chiens	237.04 \$
Commerçants de la Chaudière inc.	Frais de transport	8.50 \$
Coop fédérée	Huile - Petit Collège	1 597.69 \$
C.S.S.T.	Cotisation 2008	16 475.79 \$
Décoration Chez-Soi	Renouvellement revue pour biblio.	22.47 \$
Dominique Lemay	Séance de photos - conseillers pour livre 150 ^e	260.00 \$
École nationale des pompiers	Examen pompier I pour 12 pompiers	720.00 \$
Éditions transcontinental	Livres - bibliothèque	30.40 \$
Éditions Yvon Blais	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme annoté	94.40 \$
Emballage L. Boucher inc.	Nappes pour soirée des bénévoles	58.54 \$
EIRS	Inspection annuelle	439.14 \$
Équipement Sigma inc.	Joint universel pour pépîne	121.23 \$
Fabrique de St-Apollinaire	Messes et cartes d'offrandes	24.00 \$
Filles	Renouvellement revue pour biblio.	18.06 \$
Fonds de l'information foncière	Avis de mutation	51.00 \$
Formations Qualitemps	Formation "Maîtriser son temps avec Outlook"	293.48 \$
Fortin Sécurité Médic inc.	Renflouement trousse de premiers soins	28.11 \$
Archambault	Livres pour bibliothèque	662.71 \$
IGA	Divers achats pour réunion et caucus	76.20 \$
Impressions GL	Apollinairois et cartes d'affaires	1 993.42 \$
JDL Métal inc.	Réparation sur camion de pompier	57.84 \$
Labrador	Eau de source	25.59 \$
L. Delisle inc.	Déneigement	39 937.45 \$
Lettrage Rémi Gagné	Lettrages	67.73 \$
Logiciel Première ligne	Contrat entretien logiciel pompiers	605.29 \$
MBH mobilier de bureau	Papeterie	243.81 \$
Ministre des finances	1er versement - Police	253 762.00 \$
Ginette Moreau	Remboursement de frais de déplacement	43.29 \$
M.R.C. de Lotbinière	Quote-part	23 868.82 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part	3 565.08 \$
Office du Tourisme	Présent pour députée	56.44 \$
Denise Olivier	Remboursment de dépenses - papeterie	127.57 \$
Orizon mobile	Remplacement d'un appareil Mike	225.74 \$
Paysagiste 2000 inc.	Déneigement	26 728.35 \$
Pitney Works	Cartouche et changement tarifs	605.60 \$
Placide Martineau inc.	Pièces	1 515.71 \$
Poly-Énergie inc.	Honoraires d'entretien	709.98 \$
Publications Québec	Document urbanisme	51.82 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces	847.40 \$



Sélection Reader's Digest	Renouvellement revue - bibliothèque	45.54 \$
Service d'interprétariat de l'est Québec	Service d'interprète	165.00 \$
Services Frimas	Entretien système de climatisation/chauffage	258.48 \$
Signoplus	Signalisation	728.22 \$
Supérieur Propane	Propane - salle communautaire	1 984.50 \$
Transport Lotbinière inc.	Transport activiés - association des loisirs	366.84 \$
Unicoop	Huile	66.54 \$
Westburne	Piles	44.97 \$
Wolseley	Compteur d'eau et pièces garage	1 138.98 \$
Wood Wyant	Produits d'entretien	1 086.18 \$
Xérox	Contrat de service - photocopieur	1 080.19 \$

Total des comptes à payer pour le mois de mars 2008 : 394 792.15 \$

13918-04-2008
point no 7a

PIIA VILLÉGIATURE - ACCEPTATION DE 7 PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- No 2008-043 pour le 19, rue du Sillon
- No 2008-027 pour le 320, rue des Bois
- No 2008-049 pour le 46, rue de l'Écluse
- No 2008-045 pour le 116, rue Beaudoin
- No 2008-037 pour le 57, rue Dufresne
- No 2008-020 pour le 62, rue Dufresne
- No 2008-034 pour le 9, rue des Tourterelles

ATTENDU QUE ces propriétés sont situées dans des zones où les permis sont assujettis à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 123-1991;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accorder les permis relatifs aux demandes numéro 2008-043, 2008-027, 2008-049, 2008-045, 2008-037, 2008-020 et 2008-034.

Adopté à l'unanimité

13919-02-2008
point no 7b

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DU PERMIS POUR LE 11, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2008-024 pour le 11, rue de l'Église;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les permis sont assujettis à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 123-1991 en considérant qu'elle fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accorder le permis relatif à la demande numéro 2008-024.

Adopté à l'unanimité



13920-04-2008
point no 7c

ADOPTION DU RÈGLEMENT AYANT POUR EFFET D'ÉTABLIR LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE MOTOCROSS TERRE-ROUGE POUR LA SAISON 2008

ATTENDU QUE le Conseil désire réglementer les heures d'ouverture de la piste de motocross Terre-Rouge située sur le territoire de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite une cohabitation harmonieuse des activités résidentielles, agricoles et sportives dans ce secteur;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 3 mars 2008, par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller numéro 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 598-2008 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

13921-04-2008
point no 8b

AUTORISATION AU COMITÉ « FÊTE AU VILLAGE »

ATTENDU QU'un comité a été créé afin d'organiser annuellement une fin de semaine de festivités pour la population de Saint-Apollinaire, nommée « Fête au village »;

ATTENDU QUE le comité organisateur des fêtes est formé des membres suivants :

- ❑ Guy Ouellet, président
- ❑ Dany Lamontagne, au secrétariat, à la trésorerie et au poste de directeur
- ❑ Mario Côté, conseiller no 5
- ❑ Jonathan Moreau, Jacques Moreau, Jonathan Bernard, Martin Paquet et Marie-Pier Bérubé

ATTENDU QUE pour l'année 2008, la « Fête au village » se déroulera les 27 et 28 juin;

ATTENDU QUE la comptabilité de cette activité sera faite par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'autoriser le comité à procéder à l'organisation de la « Fête au village » et de se servir des fonds disponibles et prévus à cet effet dans le poste budgétaire organisation.

Adopté à l'unanimité

13922-04-2008
point no 9a

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE MARS 2008

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de mars :

ALARME INCENDIE :	2
FEU DE BÂTIMENT :	1
FEU D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE :	1
DÉSINCARCÉRATION / ACCIDENT DE LA ROUTE :	7
MATIÈRES DANGEREUSES :	1
ASSISTANCE AUX CITOYENS / AMBULANCIERS / POLICIERS :	1
SAUVETAGE DIVERS :	1
TOTAL APPELS URGENCE :	14



VÉRIFICATION : 4
PRATIQUE : 1

Adopté à l'unanimité

13923-04-2008
point no 9b

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICES D'INCENDIES DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le congrès de l'Association des chefs de services d'incendies du Québec se tiendra du 17 au 20 mai prochain à La Malbaie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'autoriser le directeur du service de sécurité incendie, M. Martin Miller, à participer audit congrès.

Que les frais d'inscription au congrès, d'un montant de 434,57 \$ (taxes incluses) soient défrayés par la Municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget prévu, soit autorisée pour combler les frais de subsistance, pour un montant n'excédant pas 875 \$ pour les 4 jours et 3 nuits.

Adopté à l'unanimité

13924-04-2008
point no 9c

VENTE DU CAMION INCENDIE DODGE 1959

ATTENDU QUE la Municipalité a fait l'achat de nouveaux véhicules incendies en novembre dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en vente son ancien camion incendie Dodge 1959 et qu'une offre a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'accepter l'offre d'Excavation L. Delisle inc. au coût de 500 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

13925-04-2008
point no 10a

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE LIGNOSULFONATE D'AMMONIUM

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat de chlorure d'abat-poussière;

ATTENDU QUE le lignosulfonate d'ammonium, communément appelé abat-poussière, est un produit exclusif des entreprises Bourget;

ATTENDU QUE l'abat-poussière Bourget est un produit écologique et biodégradable, composé de la substance liquide extraite de résidus de bois, et est autorisé par le ministère de l'Environnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat de 58 000 litres d'abat-poussière lignosulfonate 35 %, auprès des entreprises Bourget inc, pour un montant 10 436.79 \$ taxes en sus. Le prix comprend le produit, le transport et l'épandage.

Adopté à l'unanimité



13926-04-2008
point no 10b

ACHAT DE DISPOSITIFS D'ARRÊT DE CHUTE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions pour l'achat de dispositifs d'arrêt de chute pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues et étudiées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat de 2 dispositifs d'arrêt de chute « Falcon » auprès du plus bas soumissionnaire, soit Équipement de sécurité du Québec inc., au coût total de 1904.18 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

point no 10c

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA MISE AUX NORMES DES PUIITS ET L'AMÉNAGEMENT DU PUIITS BOIS-JOLY

Avis de motion est par les présentes donné par Jacques Fortier, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement d'emprunt pour la mise aux normes des puits et l'aménagement du puits Bois-Joly.

13927-04-2008
point no 10d

MANDAT À SNC-LAVALIN POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS – RUES CÔTÉ ET GINGRAS

ATTENDU la réception d'une offre de services professionnels de SNC-Lavalin visant la réalisation des plans et devis pour la réfection des services d'aqueduc, égout domestique, égout pluvial et voirie de la rue Côté et d'une partie de la rue Gingras;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'accepter l'offre de services de SNC-Lavalin pour la réalisation des travaux suivants :

- Relevés topographiques de terrain;
- Préparation des plans et profils de construction;
- Devis;
- Demande de certificat d'autorisation au MDDEP;
- Appels d'offres;
- Dépenses (reproduction, déplacement).

pour la somme de 13 800 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

point no 10e

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 54-1985 SUR LES BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS

Avis de motion est par les présentes donné par Jacques Fortier, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement ayant pour effet de modifier le règlement no 54-1985 sur les branchements d'égouts.



13928-04-2008
point no 11a

COTISATION ANNUELLE À LA CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU QU'en 1997, la Municipalité a confirmé son adhésion comme membre à la Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE le niveau de scolarisation universitaire en Chaudière-Appalaches demeure nettement inférieur à la moyenne québécoise;

ATTENDU QUE cette Corporation a pour but de rejoindre la moyenne provinciale et être en mesure de contrôler et d'orienter certaines décisions de développement en matière d'enseignement et de recherche universitaire;

ATTENDU QUE les membres de la corporation doivent défrayer une cotisation annuelle de 10 \$ et que ce montant n'a pas été versé à la corporation les quatre dernières années;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De payer à la Corporation des Services universitaires en Chaudière-Appalaches, un montant de 60 \$ pour les six années suivantes : 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010.

Adopté à l'unanimité

13929-04-2008
point no 11b

REQUISITION DE LA SUBVENTION DE 40 000 \$ DU MTQ

ATTENDU QUE la ministre déléguée aux transports, Mme Julie Boulet, a accordé une subvention de 100 000 \$ échelonné sur trois ans, pour la réfection de la route de la Carrière;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De requérir la somme de 40 000 \$ par formulaires appropriés auprès du Directeur Chaudière-Appalaches, soit le premier versement pour l'exercice financier 2007/2008.

Adopté à l'unanimité

13930-04-2008
point no 11c

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET VÉRIFICATION COMPTABLE

ATTENDU QUE la firme Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette a déposé les états financiers terminés au 31 décembre 2007 à la Municipalité de manière préalable et que ceux-ci sont prêts;

ATTENDU l'avis prévu au Code municipal art. 176.1.

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'accepter le dépôt des états financiers et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS BUDGÉTAIRES				
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007				
		2007		2006
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Taxes	1	3 912 346	4 004 155	3 761 056
Paiements tenant lieu de taxes	2	256 245	67 804	70 672
Quotes-parts	3			
Transferts	4	23 076	222 144	237 675
Services rendus	5	266 187	437 803	296 911
Imposition de droits	6	105 000	171 353	141 396
Amendes et pénalités	7	15 000	13 421	11 803
Intérêts	8	81 000	53 459	37 393
Autres revenus	9	142 252	158 037	209 561
	10	4 801 106	5 128 176	4 766 467



Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	11	733 488	798 502	804 734
Sécurité publique	12	638 106	639 623	640 146
Transport	13	1 176 170	1 309 816	1 210 575
Hygiène du milieu	14	844 764	632 465	678 173
Santé et bien-être	15	5 700	5 329	5 303
Aménagement, urbanisme et développement	16	198 400	277 705	164 836
Loisirs et culture	17	435 276	514 652	398 043
Réseau d'électricité	18			
Frais de financement	19	210 556	175 967	161 292
	20	4 242 460	4 354 059	4 063 102
Surplus (déficit) de l'exercice	21	558 646	774 117	703 365
Conciliation à des fins budgétaires				
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement (note 17)	22		21 054	
Remboursement de la dette à long terme	23	(410 646)	(374 287)	(244 159)
	24	(410 646)	(353 233)	(244 159)
Affectations				
Activités d'investissement	25	()	(215 125)	(281 563)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	26		75 700	
Surplus accumulé affecté	27		93 300	
Réserves financières et fonds réservés	28		(43 811)	(8 255)
Montants à pouvoir dans le futur	29		(23)	
	30		(89 959)	(289 818)
	31	(410 646)	(443 192)	(533 977)
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	32	148 000	330 925	169 388
Modification de méthodes comptables (note 3)				

Adopté à l'unanimité

13931-04-2008
point no 12a

ASSURANCES COLLECTIVES - RENOUELEMENT 2008 - 2009

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. a déposé, les 11 et 12 mars dernier, son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la municipalité de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, sont justifiées;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU QUE le contrat actuel avec l'assureur en est à sa cinquième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés et qu'ils jugent opportun de les accepter :

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la municipalité de Saint-Apollinaire pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 au montant de 59 201.16 \$ taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin du Groupe Financier AGA inc.

Adopté à l'unanimité

13932-04-2008
point no 12b

AUTORISATION À VÉLO QUÉBEC ÉVÈNEMENTS

ATTENDU QUE la cinquième édition du Vélotour Québec, organisée par Vélo Québec Événements, aura lieu les 16 et 17 août prochain;

ATTENDU QUE Vélo Québec désire obtenir l'autorisation de la Municipalité afin de circuler sur le territoire de Saint-Apollinaire, soit sur le chemin Bourret, la route de la Carrière et le rang Pointe du jour, le dimanche 17 août prochain;



IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'autoriser Vélo Québec à emprunter les routes et rangs de Saint-Apollinaire pour le passage des 350 cyclistes du Vélotour SP région de Québec.

Adopté à l'unanimité

point no 12c

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT SUR LES FAUSSES ALARMES

Avis de motion est par les présentes donné par Mario Côté, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sur les fausses alarmes.

13933-04-2008
point no 12d

ENTENTE AVEC LE MTQ – FERMETURE DE ROUTES

ATTENDU QUE le ministère des Transports a l'obligation d'interdire la circulation aux usagers de la route lors de situations urgentes sur le réseau routier;

ATTENDU QUE pour ce faire, la collaboration de la Municipalité est nécessaire et un projet d'entente a été rédigé à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'autoriser la mairesse, Ginette Moreau, à signer ladite entente avec le ministère des Transports, visant entre autres à collaborer avec le Ministère en cas de fermeture de routes en période hivernale, comprise entre le 1^{er} novembre et le 15 avril.

Adopté à l'unanimité

13934-04-2008
point no 13a

APPUI AU MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE DE POINTE-SAINT-CHARLES

ATTENDU QUE Postes Canada s'apprête à fermer le bureau de Postes de Pointe-Saint-Charles pour le relocaliser dans un endroit éloigné des zones résidentielles, inaccessible en transport en commun en plus d'être congestionné par la circulation automobile;

ATTENDU QUE la Municipalité désire appuyer les citoyens et citoyennes de Pointe-Saint-Charles dans leur demande de maintien de leur bureau de poste actuel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Apollinaire demande que la Société canadienne des postes revienne sur sa décision de délocalisation/fermeture et maintienne le bureau de poste tel qu'il est dans le quartier de Pointe-Saint-Charles.

Adopté à l'unanimité

13935-04-2008
point no 13c

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Martine Couture, à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, lequel se tiendra les 21, 22 et 23 mai 2008 au Centre des congrès de Québec.



Que les frais d'inscription, au montant de 350 \$ plus taxes, soient défrayés par la Municipalité.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget autorisé pour ce congrès, soit allouée à la directrice générale pour couvrir ses frais de déplacement.

Adopté à l'unanimité

13936-04-2008
point no 16

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance régulière le 7 avril 2008, à 20 h 46.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
